

Délibération sur la répartition des moyens pédagogiques dans le cadre de la prochaine accréditation : modifications

La présente délibération a pour objet de modifier, à la marge (transfert de 0,3% de la masse totale de la Licence vers le Master), la dotation budgétaire globale que l'établissement consacrera à l'offre de formation soumise à accréditation pour la période 2022-2027.

Le travail concret sur les maquettes amène à un certain nombre d'ajustements des enveloppes globales (votées par le CA) et des dotations par mention (votées par la CFVU).

Les dotations définitives ne seront connues qu'au moment du vote des maquettes par la CFVU et le CA. Ces derniers ajustements, à la hausse comme à la baisse, seront très limités (pour correspondre aux heures effectivement maquetées).

Nous évaluons assez mal à ce stade les effets concrets de l'entrée en vigueur de la nouvelle accréditation (les jeux d'ouverture et fermeture des CM et TD dans les différentes formations en fonction du nombre final d'étudiants inscrits, etc.). Nous ferons un point à mi-parcours du volume globale d'heures dispensées à l'échelle de l'établissement et des composantes.

ACCREDITATION 2022 – REPARTITION DES MOYENS PEDAGOGIQUES DE LICENCE ET MASTERS - Modifications

L'enveloppe globale pour les diplômes de Licences générales est modifiée de la façon suivante, par rapport au vote du CA du vendredi 26 février (**modifications en rouge**)

	Mention = disciplinaire	Commune = non disciplinaire	
Fondamentaux			
Complémentaires	-spécialisation (module ou pluridisciplinaire) -préprofessionnalisation -accompagnement disciplinaire S2	Langues	16 000 + 1500
		Minerve	3000
		Ouverture	3500
		Accompagnement S1	3500
		Sport	Env. à part
		TIC	4000 -2000
Total	95 700 h (à répartir entre mentions) - 200h transfert L->M droit	30 000 - 500 h (communes pour toute les mentions)	
	125 700	125 000 [180 ects]	

L'enveloppe totale dépassait très légèrement l'objectif (**95 700** pour 95 500).

Les principales modifications concernent la partie commune de la dotation avec :

- Le passage de l'enseignement des TIC à distance, avec garantie d'une dotation de 2000 HTD par an sur la durée de l'accréditation pour développer des ressources, accompagner les étudiant.es, personnaliser leur progression, organiser des séances en présentiel pour un public ciblé ;
- Le renforcement de la dotation des langues pour garantir l'accès des étudiant.es à un large choix de langues et de niveaux de langue en LV1 ;
- Un transfert de **700h** vers l'enveloppe des Masters.

LP : 300h supplémentaires pour la mention Jeu vidéo (double parcours correspond à deux DU)

Masters :

Dotation globale : 65000 HTD (dont 500h d'enveloppe « de secours » à répartir pour les masters en difficulté), qui passe à 65700 HTD (dont le transfert d'heures des licences de droit).

Les modifications sont motivées, selon les cas, par les situations suivantes :

- Soutien à une nouvelle offre de formation : de nouvelles mentions, stratégiques pour l'établissement (mentions uniques sur le site / la région académique, mentions spécifiques en lien avec des domaines de spécialité et des axes scientifiques, mentions en cohérence avec des formations de licence), ont été proposées pour la prochaine accréditation. La dotation initialement prévue ne permet pas de porter cette stratégie pour des mentions qui commencent nécessairement avec de petits effectifs, d'où son relèvement.
- Relèvement d'un H/E trop faible en raison d'évolutions de la structuration des formations et notamment de l'arrêt de certaines co-accréditation.
- Relèvement du H/E pour des spécialités nécessitant des enseignements en groupes à petits effectifs.

En rouge, les mentions nouvelles, ou les modifications d'effectifs entraînant une modification de dotation.

Redistribution de **1200h**

Mention	Effectifs	H/E	Dotation proposée	H/E avant modif	Dotation avant modif	Ajout
MIASHS	40	12,5	500	10,5	315	185
Métiers du livre et de l'édition	40	9,4	377	7,875	315	62
Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé	40	12,5	500	10,5	420	80
Sciences sociales	90	10,4	935	8,167	735	200
Journalisme	48	14,48	695	12,8	615	80
Economie sociale et solidaire	70	11,4	800	9,14	640	160
Études sur le genre	150	9,3	1400	8	1200	200
Droit public	95	13	1241	11,8	1121	120
Justice, procès, procédures	34	14,35	488	12	408	80

